

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ont déjà répondu à des questions à ce sujet.

● (1420)

Comme le député le sait, l'entente relative à l'assurance-maladie était fondée sur des principes que le Parlement du Canada et les provinces avaient certainement acceptés. Le gouvernement du Canada persiste à croire que ces principes doivent demeurer à la base du régime d'assurance-maladie.

Le député nous demande ce que nous allons faire dans les circonstances. La question est des plus graves. Le gouvernement devra évidemment examiner en détail les mesures qu'il pourrait prendre pour assurer le respect de ces principes fondamentaux.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

LA POSSIBILITÉ QUE L'EXXON AIT FOURNI DES RENSEIGNEMENTS BIAISÉS À L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie.

Le ministre déclarait récemment à la Chambre que 90 p. 100 de l'industrie pétrolière appartenait à des étrangers. Étant donné cette assertion et les récents incidents avec la multinationale Exxon, lesquels ont démontré clairement où réside l'allégeance de ces compagnies, le ministre peut-il assurer la Chambre que ces compagnies n'ont pas délibérément biaisé les données qu'elles ont fournies à l'Office national de l'énergie, données qui ont servi à établir les recommandations de son récent rapport?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien que cette industrie ne soit contrôlée par des étrangers que dans une proportion de 80 p. 100. Elle l'est malheureusement dans une proportion beaucoup plus élevée.

Quant à la question que pose le député au sujet de l'information fournie à l'Office national de l'énergie, je peux l'assurer que l'Office est bien conscient du danger que l'information soit déformée. C'est la raison pour laquelle l'Office existe et compte des experts capables d'analyser l'information reçue en fonction des intérêts du Canada.

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre. Peut-il indiquer, sans trop être évasif, comment il peut prôner l'exportation d'un excédent de gaz, comme il l'a fait il y a deux semaines à la Chambre, tout en sachant que nous risquons de faire face à

[M. Rae.]

une pénurie d'ici 1992? N'appliquerait-il pas là une politique qui conviendrait davantage aux intérêts des multinationales plutôt qu'à ceux des Canadiens?

[Traduction]

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je crois que les chiffres auxquels l'Office national de l'énergie est arrivé au sujet de l'augmentation des réserves de gaz sont probablement, dans l'ensemble, plutôt en deça de la réalité. C'est ce que semblent croire ceux qui connaissent la situation. Je crois qu'en introduisant deux façons supplémentaires de vérifier les possibilités de livraison, l'Office a protégé le Canada contre l'exportation prématurée ou excessive de ses excédents de gaz.

J'ai aussi déclaré que, à mon avis, nous pourrions nous servir, à l'avantage du Canada, de l'excédent de gaz exportable pour rendre économiquement viables la construction d'un gazoduc et l'acheminement de gaz vers l'est du Canada et des marchés qui ne sont pas encore alimentés en gaz canadien; nous nous trouverions ainsi à réduire notre dépendance à l'égard du pétrole importé.

* * *

LOTO CANADA

LES VENTES DE BILLETS POUR LE TIRAGE N° 12

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État à la santé et au sport amateur, qui est également chargée de répondre devant le Parlement des activités de Loto Canada.

Le ministre peut-elle confirmer à la Chambre que les ventes de billets de loterie pour le prochain tirage de Loto Canada, le tirage n° 12, seront probablement les plus basses de l'histoire de cette loterie, et que même si Loto Canada atteint ses objectifs pour le tirage n° 12, une quantité de billets valant 20 millions de dollars resteront invendus?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, les responsables de Loto Canada m'ont donné l'assurance qu'ils atteindront leur objectif de 3.5 millions de billets vendus pour le tirage n° 12.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, le ministre a confirmé que le prochain tirage sera le pire de tous. Et qu'il y aura deux millions de billets invendus.

● (1425)

La semaine dernière, afin de stimuler la vente déficitaire de billets pour le douzième tirage, Loto Canada a signé avec la société géante Miracle Mart une entente spéciale en vertu de laquelle elle lui fournissait directement 5,000 billets d'une valeur de \$50,000, passant outre ses propres grossistes. Je voudrais que le ministre m'explique les raisons pour lesquelles Loto Canada a ainsi provoqué ses propres grossistes et pourquoi elle n'a pas conclu une pareille entente avec les petits détaillants de toutes les localités du Canada? Pourquoi Loto Canada a-t-elle passé ce marché avec cette société géante?